

**AVIS PUBLIC
(Entrée en vigueur)**

RÈGLEMENT NUMÉRO 631

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **5 juillet 2021**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 631** modifiant le règlement numéro 262 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et le règlement numéro 562 sur la gestion contractuelle en ce qui a trait à l'achat local.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication, et toute personne intéressée peut le consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700 avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Saint-Hyacinthe, le 14 juillet 2021



Isabelle Leroux, ll.m.
greffière adjointe